

RÉPONSE (OCTOBRE 2016) : QUESTIONNAIRE ANNUEL DE MISE A JOUR DES ENGAGEMENTS FP2020



BÉNIN

[HTTP://WWW.FAMILYPLANNING2020.ORG/BENIN](http://www.familyplanning2020.org/benin)

RÉPONSE : POLITIQUE ET ENGAGEMENTS POLITIQUES

- Le gouvernement du Bénin s'est engagé à veiller à ce que les méthodes modernes de contraception soient mises à disposition gratuitement des 15 à 24 ans et dans les formations sanitaires publiques. A cet effet, une étude de la faisabilité a été réalisée. Elle a permis de conclure que cette approche était faisable, cout-efficace, avec un impact immédiat sur la morbidité et la mortalité maternelle. Un plan de mise en œuvre a été élaborée ; une communication en conseil des ministres aux fins de faire adopter un décret d'application d'une telle mesure a été introduite. Si cette mesure est adoptée en l'état, elle le sera non seulement dans toutes les formations sanitaires publiques, mais aussi dans les services adaptés pour les adolescents et jeunes (SAAJ) des autres structures telles que le marketing social, la représentation de IPPF, ou tout autre ONG en service au Bénin.
- Le Bénin a élaboré, validé et diffusé une nouvelle déclaration de politique démographique nationale en 2015 et 2016. En effet, des plaquettes et prospectus de diffusion ont été élaborés en Novembre 2015 ; des ateliers de diffusion organisés dans les différents sous-secteurs membres de la commission nationale sur la population en 2016.
- On peut retenir de cette déclaration que « l'accélération de la transition démographique (maîtrise de la mortalité et de la fécondité) constitue l'une des conditions nécessaires pour bénéficier du dividende démographique ; et faire de la jeunesse du Bénin le moteur de son développement futur.....L'hypothèse adoptée suppose une diminution de la fécondité de 4,9 enfants par femme en 2012 à 2,4 enfants par femme en 2050 ; soit une baisse de la population de cinquante millions à vingt millions en 2050. Le taux de dépendance par rapport aux personnes actifs s'établirait à 74 en 2050 au lieu de 126 pour 100 habitants en 2013.

RÉPONSE : ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Le budget prévu, décaissé et utilisé au titre de l'année 2015 est de 200 Millions francs CFA. Il a servi à l'achat de contraceptifs. La commande est déjà passée et les produits contraceptifs au magasin de la centrale d'achats des médicaments du Bénin.
- Malheureusement pour 2016, le budget alloué de 200 Millions de francs CFA a connu une restriction budgétaire qui est dû à un abatement du budget général de l'Etat ; ayant entraîné à son tour une réduction drastique du budget du secteur de la santé. Le fait que cette allocation est dans le volet « fonctionnement » et non « investissement » dudit budget explique l'importance de la restriction de cette allocation qui n'était que de 85 millions CFA. Un processus de plaidoyer est en cours de préparation pour mieux « sécuriser » cette ligne budgétaire pour les années à venir.

RÉPONSE : ENGAGEMENTS CONCERNANT LE PROGRAMME ET LES PRESTATIONS DE SERVICES

- Les programmes de planification familiale (PF) menés au Bénin depuis plus de 20 ans, ont permis à 82,4% des femmes et 90,2 des hommes sexuellement actifs de connaître les méthodes modernes de PF en 2012. Cependant la prévalence contraceptive demeure faible 8% en 2012, et les besoins non satisfaits (BNS) ont augmenté à 33% en 2012 (EDS 2011-2012).
- Pour inverser cette tendance, il a été proposé par l'Institut de Santé de la Reproduction (IRH) de Georgetown University en collaboration avec CARE International et Plan International, une nouvelle pratique basée sur « les réseaux sociaux » pour réduire les BNS comme alternative à l'approche traditionnelle qui consistait à organiser au profit des communautés des séances d'informations et de communication pour le changement de

comportements. Cette approche consistait à identifier les principaux réseaux sociaux au sein d'une communauté, ainsi que les détenteurs d'enjeux appelés « influents » afin de susciter des discussions sur les questions de fécondité, de planification familiale, de communication dans le couple et leurs impacts. Avec des réseaux sociaux fiables déjà présents dans les communautés, la pratique amène les acteurs influents à réfléchir et à agir sur les normes sociales qui entretiennent les BNS en matière de PF. L'implication de la communauté dans l'identification des groupements et personnes influentes est importante pour la réussite de la pratique. Le staff de mise en œuvre doit être formé sur l'approche de genre. Dans le même sens, l'appui de Health Communication Capacity Collaborative (HC3) a permis de rendre disponible des manuels de communication sur le changement de comportement en santé sexuelle et reproductive destinés aux offreurs de ces services. Enfin sous le Project TRANSFORM PHARE, c'est le développement des approches novatrices pour atteindre un groupe cible marginalisé et améliorer ses besoins en matière SR/PF. Au Bénin, elle consistera à procéder à la segmentation de la demande de services par les adolescents. Cette initiative conduite par PSI ABMS au Bénin permettra d'adapter les solutions pour plus d'efficacité des interventions.

- Le gouvernement a déjà procédé en 2015 à la dissémination du Plan National de Santé Familiale révisé en 2014. Elle a été suivi du processus de révision des protocoles des services de santé familiale : composantes communes prévues pour 2015 et reportée pour 2016. Actuellement les TDR ont déjà été élaborés et le processus de révision est censé être achevé d'ici la fin de l'année 2016.

RÉPONSE (OCTOBRE 2016) : QUESTIONNAIRE ANNUEL DE MISE A JOUR DES ENGAGEMENTS FP2020



BÉNIN

[HTTP://WWW.FAMILYPLANNING2020.ORG/BENIN](http://www.familyplanning2020.org/benin)

Le texte qui suit résume l'engagement pris par le Dr Agbohoui Olga au nom du gouvernement du Bénin à la Conférence internationale sur la planification familiale, le 15 novembre 2013.

Le Bénin s'est engagé à augmenter le financement, revoir les politiques, et collaborer avec le secteur privé et les réseaux communautaires pour promouvoir la planification familiale.

Objectifs

1. Amener le mCPR à 20 % d'ici 2018.

Engagements financiers

Le Bénin s'engage à augmenter progressivement le budget alloué à l'achat de contraceptifs pour atteindre 250 millions de francs CFA en 2018.

Politique et engagements politiques

Le gouvernement du Bénin révisera les politiques, normes et protocoles pour renforcer la délégation de tâches afin d'améliorer la santé génésique et fera connaître la loi sur la santé et la réglementation en matière de reproduction. Le Bénin s'engage également à veiller à ce que les méthodes modernes de contraception soient mises à disposition gratuitement. En outre, le gouvernement diffusera la Déclaration de politique démographique nationale.

Engagements concernant le programme et les prestations de services

Le gouvernement du Bénin renforcera la collaboration avec le secteur privé dans le cadre de la planification familiale et tirera parti des réseaux communautaires afin d'assurer la mise à disposition et l'accessibilité des produits contraceptifs dans tout le pays. En outre, le Bénin s'engage à garantir qu'une formation en santé reproductive soit offerte aux adolescents et aux jeunes et que la communication sur la planification familiale soit renforcée, en particulier pour les femmes, les adolescentes et les jeunes qui ont exprimé un besoin non satisfait.